



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

AGRÉÉ PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

ARIÈGE - AVEYRON - GERS
HAUTE-GARONNE - HAUTES-PYRÉNÉES
LOT - TARN - TARN-ET-GARONNE

LIGUE MIDI-PYRÉNÉES

Siège Social

Palais de la Pétanque
42, avenue Frédéric Estèbe
31200 Toulouse
Tél. : 05 61 57 56 32

Siège Administratif

Ligue Midi-Pyrénées
Boulodrome du Marché-gare
Boulevard Chantilly
82000 MONTAUBAN
Tél. / Fax : 05 63 20 28 85

REUNION DE LA LIGUE MIDI~PYRENEES GRAULHET LE 25 OCTOBRE 2008

Présents :

- C.D. 09 ⇒ Messieurs Christian CLOTTE, Raymond REY, Bruno PICAZO
- C.D. 12 ⇒ Messieurs Michel GANTOU, André ROUTABOUL
- C.D. 31 ⇒ Messieurs Yvon LAURENS, Michel LE BOT, Madame Marie-Madeleine CLAMENS
- C.D. 32 ⇒ Messieurs Alain CANTARUTTI, Jacques PALAU, Jean-Luc CHAUBELL
- C.D. 46 ⇒ Monsieur Bernard DESSEAUX, Jacques LACOSTE, Guy RAYNAL
- C.D. 65 ⇒ Messieurs Paul FILBET, Paul SAINT-MARTIN, Pierre DENQUIN
- C.D. 81 ⇒ Messieurs Jean-François CHAFFRET, Pierre PRAT, Joseph MARTINEZ
- C.D. 82 ⇒ Messieurs Alain GARCES, Joël DESSAINT

Docteur Jean-Claude AMIEL

Monsieur Hubert CERVANTES, Président de la Commission des Jeunes

Monsieur Jean-Claude DUBOIS, Président de la Commission des arbitres

Madame Patricia DEJEAN, Présidente de la Commission Féminine

Monsieur Marcel COSTES, Responsable des éducateurs

Excusés: Madame Lydie MOULIERAC, Monsieur Roger BOUSQUET

SOUHAITS DE BIENVENUE DU PRESIDENT DU COMITE DU TARN

Le Président Jean-François CHAFFRET souhaite la bienvenue dans le Tarn à l'ensemble des participants, il s'adresse aux membres de la Ligue ne souhaitant pas briguer un nouveau mandat, leur témoignant toute sa sympathie et le plaisir qu'il a pris à travailler en leur compagnie. Il donne quelques renseignements sur le déroulement du week-end et souhaite un excellent séjour dans le Tarn à l'ensemble des délégations.

TOUR D'HORIZON DU PRESIDENT DE LIGUE

Le Président GARCES souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de la Ligue présentant les excuses de Madame Moulhierac et de Monsieur Bousquet, s'adressant à ceux qui ne renouvelleront pas un nouveau mandat, il les remercie pour le travail accompli, l'objectif annoncé en début de mandat concernant l'informatisation et les championnats par club ayant été parfaitement atteint.

Se tournant vers l'avenir, le président présente son programme pour le prochain mandat avec notamment un congrès de ligue new look sur un jour et demi, des membres plus actifs et des commissions qui remplissent leur mission. Il souhaite également pérenniser et développer les compétitions par club et moderniser les championnats de ligue. Il rappelle les consignes pour le déroulement des élections au niveau des comités et informe d'une modification nécessaire des statuts de la ligue afin de pouvoir intégrer le médecin dans les membres élus.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LIGUE DU 30 AOUT 2008 A REVEL

Après avoir noté que page 2, paragraphe 2 l'équipe BIAU, BENAZETH et DEBARD est du CD 81 et non du CD 31, le P.V. est approuvé à l'unanimité.

COMPTE RENDU DU CHAMPIONNAT DE LIGUE DE REVEL

Très bonne organisation, dans un cadre très agréable, parking, terrains sélectifs avec barrières, bonne sonorisation, gestion performante du graphique, animation de Monsieur Lacoste, restauration et hôtellerie appréciée par l'ensemble des membres de la ligue. A noter la très bonne implication de la municipalité de Revel et du club avec à sa tête le Président GARAUD.

COMPTE RENDU FINANCIER

Le bilan financier présenté par le trésorier Joël DESSAINT arrêté à la date du 24 octobre 2008 est le suivant :

* Comptes Bancaires	
Banque Postale	2499,16 €
Caisse d'Épargne	32421,69 €
	<hr/>
SOUS-TOTAL	34920,85 €
* Compte de Placement	
S.A.O.S. (actions)	381,10 €
	<hr/>
TOTAL GENERAL	35301,95 €

En l'état il semblerait que le budget prévisionnel sera respecté avec probablement un petit excédent sur l'exercice dû notamment à une subvention de la région (environ 4500 €) non prévue dans le prévisionnel.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par les membres présents.

COMPTE RENDU DU CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR CLUB SENIOR

Malgré quelques points négatifs, non respect du règlement par certains clubs, délégués et arbitres qui n'ont pas appliqués les directives prévues, le bilan des trois tours de poule est tout de même positif, ces rencontres se sont déroulés dans un très bon esprit ayant parfois attiré un nombreux public.

Les ½ finales et la finale se dérouleront comme prévue le 16 novembre à Lécussan (Gaillac / La Digue et Boule Peyrataise / Gourdon) les deux finalistes monteront l'année prochaine en nationale, les perdants des demi finales restent en ligue. Le match pour la troisième place aura lieu en cas d'un éventuel forfait d'un des finalistes pour monter à l'échelon national.

L'édition 2009 se déroulera à 10 clubs, les huit champions départementaux et les deux clubs perdants en demi finale à Lécussan. Les dates prévues sont : tours de poule 30 août, 20 septembre, 4 octobre, et 18 octobre; finale le 15 novembre.

Une vive discussion s'est engagée sur la participation dans les compétitions départementales des joueurs évoluant en ligue. Certains départements essaient de faire coïncider des dates, départements et ligue, d'autres ont interdit les équipes évoluant en ligue d'avoir une équipe en 1^{ère} division, d'autres ont interdit aux joueurs évoluant en ligue de jouer dans une autre équipe de leur club en département, enfin d'autres autorisent les joueurs évoluant en ligue à jouer dans le département. La commission compétition prochainement créée sera chargée de trouver une solution qui convienne à tous les comités, en attendant il a été décidé de n'accepter qu'une seule équipe qualifiée par club au niveau de la ligue.

PREPARATION DU CHAMPIONNAT DE LIGUE JEUNES

Six comités ont organisé le championnat départemental jeunes, se sont le 09, 12, 31, 32, 65 et 81. Cinq d'entre eux souhaitent participer au championnat de ligue les CD 31, 32 et 81 auront deux équipes pour faire les huit équipes prévues. Les quarts de finale auront lieu le 9 novembre à Saint Juéry et Tournefeuille, les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour la finale du 30 novembre à Toulouse. Cette finale aura lieu sous le contrôle de la commission des jeunes, pour les quarts de finale comme pour les demi finale les équipes battues au premier tour rejoueront l'après-midi afin d'occuper au maximum les participants.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA F.F.P.J.P. DES 17, 18 ET 19 OCTOBRE

Les acomptes sur les licences seront versés par les CD à la fédération au 30 avril au lieu du 30 juin (50 % de l'année précédente).

Le championnat de France minime est maintenu à 128 équipes pour 2009, un projet à 48 équipes sera présenté au Congrès National.

Pour 2010 un cahier des charges sera édité pour les concours régionaux avec une augmentation des dotations.

60 contrôles d'alcoolémie sur les championnats, tous négatifs, 45 contrôles anti-dopage, 5 positifs, personnes sous traitement sans A.U.T. Le championnat des clubs débute dès 2009 au niveau national avec 7 ligues, la ligue Midi-Pyrénées sera représentée par deux clubs, elle sera dans une groupe avec les ligues du Limousin et du Centre, une finale à quatre est prévue les 14 et 15 novembre.

Le certificat médical est obligatoire à la première prise de licence et en compétition, sa date de validité doit être communiquée aux CD pour ceux qui font de la compétition, les clubs devant informer les licenciés sur la possibilité d'extension de garantie au niveau de l'assurance.

DESIGNATION DES ARBITRES ET DELEGUES POUR LES NATIONAUX 2009

Cf tableau ci-joint.

COMPTE RENDU DES SELECTIONS DE LIGUE ET DE ZONE

Les sélections de ligue se sont déroulées le 7 septembre à Valence d'Agén et les sélections de zone les 18 et 19 octobre à St Orens, Marcel Costes responsable de zone se félicite du déroulement de ces sélections, il remercie vivement tous les éducateurs qui l'ont aidé dans sa tâche et les sélectionnés pour leur comportement irréprochable. Cinq jeunes et trois espoirs masculins ont été proposés à la D.T.N. pour une éventuelle sélection pour les Inter zone qui auront lieu les 21, 22 et 23 novembre à Nîmes.

ÉTAT DES LICENCES

CD	Licences 2007	Licences validées au 18/01/08		Licences validées au 15/02/08		Licences validées au 15/03/08		Licences validées au 21/04/08		Licences validées au 19/05/08		Licences validées au 06/06/08		Licences validées au 28/08/08		Licences validées au 12/09/08		Licences validées au 21/10/08		écart		
		Nbe	%	Nbe	%	Nbe	%	Nbe	%	Nbe	%	Nbe	%	Nbe	%	Nbe	%	Nbe	%	Nbe	%	+ -
		09	4016	1875	46,69	2845	70,84	3135	78,06	3420	85,16	3568	88,84	3622	90,19	3749	93,35	3749	93,35	3785	94,25	-231
12	4859	2032	41,82	3201	65,88	3920	80,68	4340	89,32	4465	91,89	4511	92,84	4635	95,39	4637	95,43	4665	96,01	-194		
31	16510	5317	32,20	10680	64,69	12417	75,21	13864	83,97	14250	86,31	14807	89,69	15472	93,71	15499	93,88	15949	96,60	-561		
32	4329	1820	42,04	3007	69,46	3661	84,57	3896	90,00	4001	92,42	4026	93,00	4100	94,71	4102	94,76	4131	95,43	-198		
46	3059	1545	50,51	2275	74,37	2642	86,37	2781	90,91	2838	92,78	2886	94,34	2948	96,37	2948	96,37	2978	97,35	-81		
65	2131	638	29,94	1342	62,98	1672	78,46	1779	83,48	1867	87,61	1897	89,02	1936	90,85	1936	90,85	1948	91,41	-183		
81	5712	2281	39,93	4068	71,22	4729	82,79	5074	88,83	5321	93,15	5380	94,19	5536	96,92	5542	97,02	5576	97,62	-136		
82	4878	1601	32,82	3005	61,60	3850	78,93	4346	89,09	4492	92,09	4640	95,12	4765	97,68	4768	97,74	4818	98,77	-60		
Total	45494	17109	37,61	30423	66,87	36026	79,19	39500	86,82	40802	89,69	41769	91,81	43141	94,83	43181	94,92	43850	96,39	-1644		

C.D.	Licences en 2004	Ecart 2004 / 2005	Ecart 2005 / 2006	Ecart 2006 / 2007	Ecart 2007 / 2008	écart total	écart total
		+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	%
09	4489	-200	17	-272	-231	-686	-15,28%
12	5208	-137	-149	-63	-194	-543	-10,43%
31	17983	-922	-289	-243	-561	-2015	-11,21%
32	4900	-178	-244	-150	-198	-770	-15,71%
46	3421	-215	-182	55	-81	-423	-12,36%
65	2339	-123	-86	-33	-183	-425	-18,17%
81	6230	-109	-199	-210	-136	-654	-10,50%
82	5331	-1	-98	-354	-60	-513	-9,62%
Total	49901	-1885	-1230	-1270	-1644	-6029	-12,08%

PROJET DE MODIFICATION DU CONGRES LIGUE

Applicable dès 2009, ce projet a reçu l'approbation de l'ensemble des membres de la ligue, les plus anciens rappelant qu'à leur début le congrès se déroulait déjà sur un jour et demi.

Pour 2009 le congrès débutera le samedi après-midi par une assemblée générale extraordinaire ayant pour but de modifier les statuts et le règlement intérieur, afin d'intégrer le médecin dans les membres élus comme prévu par les statuts.

L'assemblée générale débutera à 15 heures, y assisteront les anciens et les nouveaux membres, ainsi que les personnes siégeant dans les commissions pour le nouveau mandat. Après les divers comptes rendu sur la saison 2008, les commissions se réuniront vers 16 heures et pourront travailler toute l'après-midi. Les présidents de ces commissions présenteront le compte rendu de leurs travaux dès le lendemain matin devant le nouveau comité directeur de la Ligue.

L'assemblée générale reprendra le dimanche matin à 9 heures avec les élections, le compte rendu des commissions et se terminera l'après midi avec la répartition des équipes et le vote du budget prévisionnel.

Au sujet des commissions Marcel COSTES souhaite la création d'une commission technique qui regroupe les jeunes, les stages, formations et examen, le Président GARCES souhaite la création d'une commission

compétition qui gère notamment les championnats par club, d'autre part il n'y a plus d'intérêt d'avoir une commission vétérans, chaque département gérant cette catégorie à sa façon.

Seront constituées les commissions suivantes pour lesquelles les CD devront faire parvenir la liste des personnes désirant y siéger, commission des finances, des arbitres, de discipline, des féminines, des statuts, technique (jeunes, formation, examen, stages), du jeu provençal, compétition, de surveillance des opérations électorale et médicale. Certaines de ces commissions se réuniront le jour du congrès (arbitres, finances, technique, féminines, compétition), les autres à la demande du président si besoin.

Il n'y a pas d'obligation d'avoir un représentant de chaque comité dans chaque commission, les personnes doivent être motivées pour travailler et surtout pas « volontaire désigné d'office ». La commission de discipline doit être constituée majoritairement de candidats non élus à la ligue, la commission électorale entièrement de membres extérieurs à la ligue, aucune obligation pour les autres commissions. Des membres extérieurs à la ligue et au CD pourront être cooptés par les présidents de commission si nécessaire.

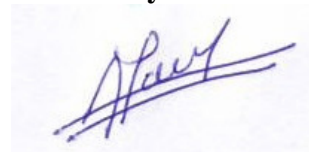
Le Président GARCES souhaite également que les membres de la ligue soient vêtus d'une tenue identique, leurs rappelant qu'ils sont avant tout membres de la ligue et non représentants de leur comité et que l'intérêt général de la ligue doit toujours prévaloir sur les intérêts particuliers.

Les frais de restauration du samedi soir et du dimanche midi seront pris en charge par la ligue, les chambres restant à la charge des comités.

QUESTIONS DIVERSES

- **C.D. 09** ⇒ R.A.S.
- **C.D. 12** ⇒ R.A.S.
- **C.D. 31** ⇒ R.A.S.
- **C.D. 32** ⇒ R.A.S.
- **C.D. 46** ⇒ R.A.S.
- **C.D. 65** ⇒ Pierre DENQUIN évoque le projet suggéré par Jean-François CHAFFRET de créer une amicale des anciens membres de la Ligue. Le Président GARCES trouve l'idée séduisante, il assure du soutien de la ligue et demande aux futurs retraités de la ligue de préparer un projet.
- **C.D. 81** ⇒ Jean-François CHAFFRET regrette que la fédération n'ait pas versé en 2008 la subvention de la journée de la femme. Le Président GARCES lui répond que c'était prévu comme ça, mais la subvention sera rétablie en 2009. le Président CHAFFRET souhaite la création d'une commission qui gère les compétitions par clubs. Ce sera fait dès l'année prochaine.
- **C.D. 82** ⇒ R.A.S.

**Le Président de la Ligue
Midi-Pyrénées**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alain GARCES', is written over a light blue rectangular background.

Alain GARCES